



851, boulevard Saint-Joseph
Roberval (Québec) G8H 2L6
Tél. : 418 275-0202 / Fax : 418 275-5031

EXTRAIT DES MINUTES

Extrait des minutes d'une assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Roberval, tenue à la Mairie de Roberval, le 13^e jour du mois de novembre 2017, à 20h00.

PRÉSENCES : Monsieur le maire Sabin Côté, mesdames les conseillères Marie-Eve Lebel, Nicole Bilodeau et Claudie Laroche et messieurs les conseillers Damien Côté, Gaston Langevin et Germain Maltais.

2017-532

15.6 Proclamation de la Ville de Roberval à titre de municipalité alliée contre la violence conjugale

ATTENDU QUE la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller M. Damien Côté, appuyé du conseiller M. Gaston Langevin et résolu à l'unanimité des conseillères présentes et conseillers présents, de proclamer la Ville de Roberval municipalité alliée contre la violence conjugale.

VRAIE COPIE CERTIFIÉE
À ROBERVAL, CE 14^E JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2017
LA VILLE DE ROBERVAL,

ME LUC R. BOUCHARD, NOTAIRE
Directeur des affaires juridiques et Greffier

Me LRB/chp